

**2011/3695 - Attribution d'une subvention de 10 000 euros à la Chambre Syndicale Patronale de la Boulangerie du Rhône pour le développement et l'animation de la filière boulangerie** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 15/08/2011, p. 1686)

Rapporteur : Mme FONDEUR Marie-Odile

(Adopté.)